



Une reconnaissance bien méritée pour Mgr Samuel Kleda, archevêque de Douala, qui a été promu au grade d'officier de l'Ordre de la Valeur par le président de la République du Cameroun, Paul Biya. Cette promotion exceptionnelle a été annoncée dans un décret daté du 21 novembre 2023.

Cette distinction honorifique est une célébration des efforts inlassables de l'homme d'église en faveur de la paix au Cameroun. Originaire de Golompwi, dans le département du Mayo-Danay de la région de l'Extrême-Nord, Samuel Kleda est également connu pour ses talents de guérisseur.

Au-delà de ses responsabilités religieuses en tant qu'archevêque de Douala, Mgr Samuel Kleda s'est engagé de manière exemplaire pour la promotion de la paix et du dialogue au sein de la société camerounaise. Son engagement en faveur du bien-être des populations et de la résolution des conflits a été salué par le président Biya, qui a décidé de le récompenser pour ses actions remarquables.

Cette promotion au grade d'officier de l'Ordre de la Valeur est la preuve du rôle de Mgr Samuel Kleda dans la consolidation de la paix au Cameroun. Son dévouement à la résolution des différends et à la recherche de solutions pacifiques a non seulement favorisé la cohésion sociale, mais a également créé un environnement favorable au développement économique et

à la prospérité de la nation.

En tant que guérisseur de renommé, Mgr Samuel Kleda a également apporté des soins de qualité à de nombreux patients lors de la pandémie de Coronavirus, contribuant ainsi à l'amélioration de la santé et du bien-être de la population camerounaise. Son expertise et sa compassion ont été saluées à de nombreuses occasions, faisant de lui un modèle pour les professionnels de la santé et un pilier de la communauté.

Cette distinction honorifique est une reconnaissance de l'impact positif de Mgr Samuel Kleda sur la société camerounaise dans sa quête de paix et de développement.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

DECRET N° 2023/557 DU 21 NOV 2023

Portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution ;

VU la Loi n° 2019/007 du 25 avril 2019 portant Régime des Ordres Nationaux ;

DECRETE :

Article 1er : Mgr SAMUEL KLEDA, Archevêque de DOUALA, est à compter du 12 juillet 2023, promu au **Grade d'Officier de l'Ordre de la Valeur**, à titre exceptionnel.

Article 2 : Le Grand Chancelier des Ordres Nationaux est chargé de l'exécution du présent décret qui sera enregistré, puis publié au Journal Officiel en français et en anglais.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DU FICHER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
COPIE CERTIFIEE CONFORME
CERTIFIED TRUE COPY

Yaoundé, le 21 NOV 2023

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE



Paul BIYA